



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**AMENAGEMENT URBAIN PARTIEL DU CENTRE BOURG
SECTEURS 2 ET 3
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE**

3. Forme du marché

Le présent marché n'est pas alloti.

4. Mode de passation

En application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

5. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

6. Durée du marché ou délai d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'études sont fixés à l'acte d'engagement.

7. Critères de sélection des offres

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Prix des prestations	40%
2-Valeur technique	60%

8. Langue et unité monétaire

Français Euro

9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté
<https://marches.e-bourgogne.fr/>
(Réf : motheme2)

ou

en adressant votre demande à la :
Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Service des Affaires Juridiques
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16 – E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

10. Demande de renseignements administratifs et techniques

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Service des Affaires Juridiques
B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX
☎ 03 86 26 50 58

11. Réception des offres

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté <https://marches.e-bourgogne.fr/> ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **avant la date en vigueur**.

Les plis porteront la mention :

"OFFRE POUR : AMENAGEMENT URBAIN PARTIEL DU CENTRE BOURG – SECTEURS 2 ET 3 – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – Ne pas ouvrir".

12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

13. Date limite de réception des offres

16 juin 2017 à 12 heures, délai de rigueur

14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

22 MAI 2017

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,
Micheline HENRY.

